

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

DECRET N° 95/259 DU 22 Décembre 1995
Portant nomination de Monsieur (MAPAKOU Joseph)
Inspecteur Principal du Trésor en qualité d'Inspecteur
Général des Finances

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution du 15 Mars 1992;

Vu la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut général de la
Fonction Publique ;

Vu le décret n° 77/553 du 3 Novembre 1977 portant organisation du Ministère des
Finances ;

Vu le décret n° 82/879 du 24 Septembre 1982 portant réorganisation du Ministère
des Finances ;

Vu le Décret n° 95/25 du 13 Janvier portant nomination du Premier Ministre, Chef du
Gouvernement ;

Vu le Décret n° 95/26 du 22 Janvier portant nomination des membres du
Gouvernement ;

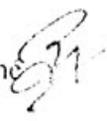
Vu le Décret n° 95/27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Ministres
Délégués;

Vu le Décret n° 95/32 du 13 Juillet 1993 portant organisation des intérim des
Ministres ;

En Conseil des Ministres ;

DECRETE :



Article 1er : ^RMonsieur (MAPAKOU Joseph) Inspecteur Principal du Trésor est nommé Inspecteur Général des Finances. 

Article 2 : ^RMonsieur (MAPAKOU Joseph) percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

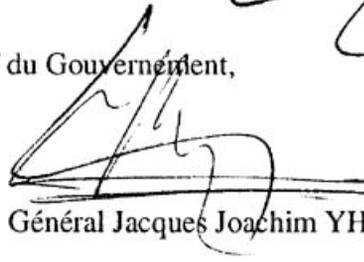
Article 3 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera ~~autorisé~~ publié au Journal Officiel ~~et Communiqué partout où besoin sera.~~

Brazzaville, le 22 Décembre 1995

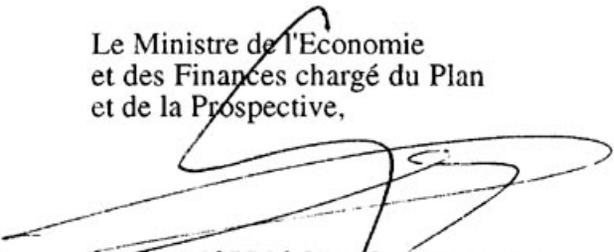
Par le Président de la République


Professeur Pascal LISSOUBA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,


Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

Le Ministre de l'Economie
et des Finances chargé du Plan
et de la Prospective,


Nguila MOUNGOUNGA NKOMBO

